

CONFERENCE
DES EVEQUES CATHOLIQUES
DU BURUNDI

Secrétariat Général

**INSTRUCTION DES EVEQUES CATHOLIQUES DU BURUNDI A
L'OCCASION DE L'OUVERTURE DE L'ANNEE JUBILAIRE DE 2025
ANS DE L'EGLISE**

« *L'ESPERANCE NE DEÇOIT PAS* » (Rm 5, 5)

Chers Frères et sœurs en Christ et vous hommes et femmes de bonne volonté,

Nous, vos Pasteurs, nous saisissons cette occasion pour vous rappeler que le Saint Père a lancé, à l'Ascension de cette année, la célébration du Jubilé ordinaire de 2025 ans de la venue de notre Sauveur et Seigneur Jésus-Christ. Nous vous souhaitons de célébrer saintement ce Jubilé afin que vous soyez enracinés dans le Christ, Notre Espérance.

Afin de pouvoir dignement célébrer ce Jubilé, permettez-nous de vous rappeler son sens, ainsi que les diverses étapes de sa célébration tant au niveau national qu'au niveau diocésain. Nous en profiterons pour reconnaître les grâces reçues du Seigneur en vue de renforcer notre foi, déplorer tout ce qui nous démobilise dans l'espérance afin de nous en départir et ficeler ensemble des résolutions pertinentes pour un nouveau départ. Ainsi, pourrons-nous véritablement devenir les « *Pèlerins d'espérance* », « *sel et lumière du monde* ».

I. Quid du Jubilé?

1. Le mot Jubilé vient de l'hébreu "Yôbel" signifiant la corne d'un bélier que l'on utilisait pour annoncer à la population la joie de la célébration du Jubilé. Le son du cor tenait lieu d'invitation chaque fois que tombait la fête.

" Vous compterez sept semaines d'années, c'est à dire sept fois sept ans, soit quarante neuf ans. Le septième mois, le dix du mois, en la fête du Grand Pardon, vous sonnerez du cor pour l'ovation ; ce jour-là dans votre pays, vous sonnerez du cor. Vous ferez de cette cinquantième année une année sainte, et vous proclamerez la libération pour tous les habitants du pays : ce sera pour vous le jubilé ; chacun de vous retournera dans sa propriété, et chacun de vous retournera dans sa famille" (Lv 25, 8-10). Cette année sainte de libération a été

